

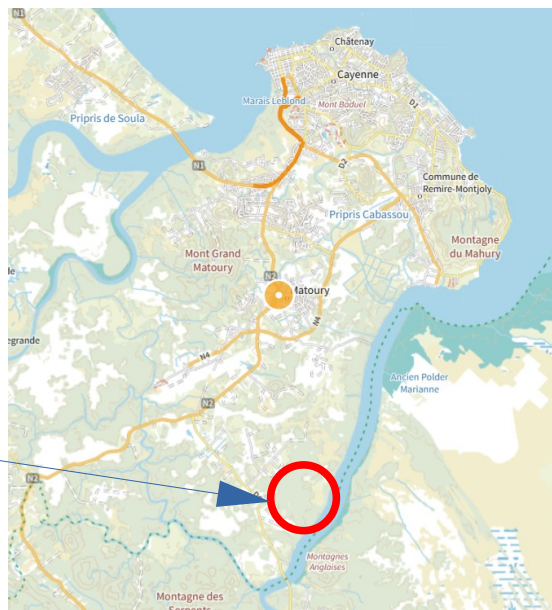
Habitation *la Philippine* à Jean Joseph Pain n° 65

1. La situation géographique

Ce terrain de la commune de Matoury en Guyane se situe sur la rive gauche du Mahury. Il est l'un des terrains donné en concession par le gouvernement lors de la redistribution des terres de l'ancienne habitation à Lamothe Aigron.

Géoportail, 2023

Habitation *la Philippine*



(Carte de Siredey de 1832)

Notre habitation correspond à la **parcelle n° 65**.

Elle est comprise entre l'habitation à Joseph Ursleur (n° 66) et celle de Logois (n° 64).

2. Les habitants

2-1 Le propriétaire, Jean Joseph Pain

Jean Joseph Pain, officier de santé, obtient le 12 décembre 1804 la concession d'un terrain. Celui-ci dépendait de l'ancien propriété à Lamothe-Aigron (1660 - 1729).

« [...] Vu la pétition de Monsieur Pain, officier de santé, domicilié à Cayenne, tendant à obtenir la concession d'un terrain faisant partie de celui dit Lamothe, appartenant à l'état, situé sur la rive gauche de la rivière de Mahury¹ »

Son habitation est dite *la Philippine* du prénom de son épouse Sophie **Philippine** Elisabeth Rouxel qu'il a épousée en 1803 à Cayenne.

Jean Joseph Pain naît en 1773 dans la ville de Pons située en Charente-Maritime où son père est commerçant.

Par ailleurs, Jean Joseph Pain est propriétaire d'une deuxième habitation dite *Roura* située à Roura. Il la détient, sans doute, de son épouse, suite au décès en 1823 de sa belle mère, Françoise Beauvils veuve de Thomas Rouxel.

Jean Joseph Pain décède le 15 janvier 1858 à Cayenne bien après son épouse inhumée en 1839 dans le cimetière de Cayenne. Sa succession, très longue à se régler, se dénoue par la mise en vente par licitation de l'habitation *Roura* en 1866 par ses héritiers. C'est Henri François Pain, son fils, procureur à Cayenne, qui en devient le propriétaire². En 1871³, il revend son habitation à Alexandre Coüy, son beau frère.

Quant à notre habitation *la Philippine*, les documents nous manquent pour en écrire sa destinée. Néanmoins, le cadastre actuel de Matoury indique comme propriétaire actuel du terrain⁴ le nom de Dominique Pain, le fils aîné de Jean Joseph Pain décédé en 1851 donc antérieurement à son père?

ANNEE DE MAJ		020	DE FDR	073	COM	007 MATOURY	TRES		001	RELIEVE DE PROPRIETE										
Propriétaire/Succession											MIRBJQ PAINDOMINIQUE									
STOUPAN											97000 CAYENNE									
DESIGNATION DES PROPRIETES											PROPRIETES BÂTIES									
AN	SEC	N° PLAN	C PART	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	BAT	ENT	NIV	N°PORTE	N°INVAR	S TAR	M EVAL	AF	NAT LOC	CAT	RC COM IMPOSABLE	CV		
DESIGNATION DES PROPRIETES											PROPRIETES NON BÂTIES									
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	DE	DE	S TAR	SUF	GRSS GR	CL	NAT CULT	CONTENANCE HA A CA	REVENU CAD					
70		AS	7	STOUPAN CENTRE		8036			1	307A	AJ	L	01		118 90 56 80 33 56					

1 AT Guyane, 3P 1.

2 AT Guyane, acte notarié du 16 mai 1871, notaire Dunezat.

3 Ibid.

4 Parcelle AS 0007.

Généalogie de Jean Joseph Pain

Jean Joseph 5/11/1773 (*Pons, Charente Maritime*) – 15/1/1858 (*Cayenne*) & 14/6/1803 (*Cayenne*) Sophie Philippine Elisabeth Rouxel 17/11/1775 (*Cayenne*) - 17/4/1839 (*Cayenne*)

- Marie Alexandre Dominique 18/10/1806 (*Cayenne*) - 19/2/1851 (*Cayenne*) & 24/10/1836 (*Cayenne*) Anne Marie Joséphine Carriot 26/5/1808 (*Cayenne*) – 9/7/1844 (*Cayenne*)
 - Marie Louis Joseph 19/10/1839 (*Cayenne*) – 19/10/1841 (*Cayenne*)
 - Louise Marie Joséphine 9/6/1841 (*Cayenne*) – 16/7/1856 (*Pons*)
 - Marie Dominique 23/2/1844 (*Cayenne*) – 18/7/1844 (*Cayenne*)
- Henri François 2/5/1809 (*Cayenne*) - après avril 1872 & 18/11/1833 (*Pons*) Marie Louise Huteau 17/9/1803 (*Pons*) – 5/1/1871 (*Pons*)
 - Joséphine Sidonie Marie Louise Gabrielle ca 1845 – 17/7/1924 (*Brest*) & 28/9/1871 (*Pons*) Emile Joseph Coüy 16/6/1837 (*Cayenne*) – 28/5/1925 (*Brest*)
- Joséphine Eugénie 17/3/1816 (*Cayenne*) – 28/7/1848 (*Cayenne*) & 16/6/1836 (*Cayenne*) Alexandre Couy 15/11/1806 – 27/7/1881 (*Nantes*)
 - Emile Joseph 16/6/1837 (*Cayenne*) – 28/5/1925 (*Brest*)
 - Marie Philippine Eugénie 3/1/1844 (*Cayenne*) – 17/3/1878 (*Toulouse*) & 25/6/1863 (*Cayenne*) Arthur Alexis Delteil 28/5/1837 (*St Denis d'Oléron*) – 16/7/1905 (*Nantes*)
 - Robert Alexandre Emile 22/1/1874 (*St Denis de la Réunion*) – 30/12/1957 (*St Mandé*)
 - Louis Gabriel Auguste Jean Baptiste 18/2/1877 (*St Denis de la Réunion*) – 10/1/1935 (?)

Revenons à l'étude de la famille Pain.

Les liens avec la ville de Pons, lieu de naissance de Jean Joseph Pain, continueront d'exister bien après son décès :

- Son fils, Henry François, s'y marie en 1833 et son épouse Marie Louise Huteau y décède en 1871, ville de sa naissance.
- La fille d son fils Henry François, Joséphine Sidonie Marie Louise Gabrielle, s'y marie en 1871 avec Emile Joseph Coüy.

2-2 Les devenirs des anciens esclaves après 1848

En 1848, lors de l'abolition de l'esclavage, 17 esclaves de notre habitation accèdent à la liberté⁵. Auparavant, nous avions :

- 49 esclaves en 1822
- 41 esclaves en 1832

Essayons de reconstituer, après leurs libertés, leurs parcours de vie.

AFFRANCHIS DE L'HABITATION LA PHILIPPINE EN 1848

NOM	Prénom	AGE	SEXE	DÉCÈS
MINOE	Charles	36		Petit fils de Thérèse ; Dcd le 21/4/1863 sur <i>Tigamy</i>
MINOE	Christine	20		Sur <i>Tigamy</i> en 1853, 1855 et 1858 lors de la naissance de ses enfants
MINOE	Stanis	22		Dcd le 14/7/1870, propriétaire de l'habitation <i>Sainte Isoline</i>
MINOE	Thérèse	83		Dcd le 15/8/1861 sur <i>la Phillipine</i>
MIPA	Anasthasie	18		En 1855 sur Kaw ; 1860, 1865, 1867 naissances de ses enfants à Kaw
NAROSIE	Pierre Louis	4		Fils de Rose, marié le 5/10/1901 avec Christine Albi à Matoury
NAROSIE	Rose	37		1850, mariage avec Toto Jean Pierre de <i>la Phillipine</i> ; dcd le 6/10/1860 à <i>Lamothe</i>
NIMAREE	Martine	50		Dcd le 21/8/1866 sur <i>Saint Louis à la Comté</i>
NIPO	Pierre	49		Dcd 16/6/1860 à Cayenne, cultivateur à l'Ile de Cayenne
NITOS	Antoine	2		????
NITOS	Antoinette	34		Dcd le 31/1/1859 au camp Saint Denis à Cayenne (hospice civil)
NITOS	Jean louis Euloge	6		1862, jardinier à Cayenne ; 1863, décès de son épouse Privat Rose Anna ; dcd le 16/3/1876 comme ouvrier mineur à Mana
PEO	Théophile	19		1867, Propriétaire de l'habitation <i>la Charité (Tour de l'Ile)</i> ; dcd le 23/10/1883 habitant de <i>Roura</i> .
PITRE	Marie Thérèse	16		1850, domestique à <i>Cayenne</i> lors de la naissance de son enfant avec Noël Roselet

⁵ Site internet : Manioc.org.

Christian Lamendin – 5 décembre 2023 - Habitation *la Phillipine*

RIKA ou RISKKA	Frédéric	45	Marié en 1855 avec Agathe Ouagnara ;Dcd le 27/11/1863 sur <i>la Phillipine</i>
TUGAU	Auguste	45	Dcd le 27/12/1854 sur <i>la Désirée</i> à Roura
ZORINA	Marie Jenny	34	Dcd le 9/2/1857 à <i>Mondélice</i> (Ile de Cayenne)

Trois familles monoparentales sont présentes dont les patronymes n'existent plus aujourd'hui à priori :

- **La famille MINOE**

La grand-mère, Thérèse, âgée de 83 ans en 1848, demeure sur l'habitation où elle décède en 1861.

Son petit fils, Stanis est y toujours présent en 1860 avec sa deuxième épouse Isoline Ithony. Il s'occupe vraisemblablement de sa grand-mère qu'il quitte certainement après son décès. Il devient alors propriétaire d'une habitation dite *Sainte Isoline* sur laquelle il décède en 1870.

Charles, son frère, rejoint à une date indéterminée, l'habitation sucrière de *Tigamy* dans la commune du Tour de l'Ile sur laquelle subsiste encore une activité industrielle. Il y décède, célibataire en 1863. Sa probable sœur Christine y donne naissance à trois filles. L'une d'elle décède en 1878, habitant alors Cayenne. Les devenir de sa mère et de ses deux autres sœurs nous sont inconnus.

Généalogie Minoé

Thérèse ca 1765 – 15/8/1861 (*La Phillipine*) & xxx

- x ? & xxx
 - Charles ca 1812 – 21/4/1863 (*Tigamy*)
 - Stanis ca 1826 – 14/4/1870 (*Sainte Isoline*) & 16/7/1851 (**Tour de l'Ile**) Rosalie **Thurin** ca 1818 – 5/8/1851 (*La Phillipine*)
 - Alexis ca 1832 (*Mont Saint Bernard*) - ?
 - Stanis ca 1826 – 14/4/1870 (*Sainte Isoline*) & 19/11/1857 (**Tour de l'Ile**) Isoline **Ithony** ca 1824 – 9/8/1899 (*Malalie, quartier de Matoury*)
 - Christine ca 1826 - ?
 - Marie Henriette 8/2/1853 (*Tigamy*) – 6/7/1878 (*Saint Vincent*)
 - Louise Adélaïde 28/4/1855 (*Tigamy*) – ?
 - Louise Lucie 28/12/1857 (*Tigamy*) – ?

- **La famille NITOS**

Elle se compose de la mère Antoinette et de ses enfants Antoine et Euloge puis de Benoît né libre en 1849 sur *la Phillipine*. Sans plus de précisions, Antoinette décède à l'hospice du camp Saint Denis à Cayenne en 1859. Entre temps son fils Jean Louis Euloge est jardinier à

Christian Lamendin – 5 décembre 2023 - Habitation *la Phillipine*

Cayenne lorsqu'il se marie avec Rose Anna Privat, couturière. Son épouse décède peu de temps après en 1863 et nous le retrouvons lors de son décès en 1876 comme ouvrier mineur sur le placier *Bonne Entente* sur la Mana. Quant à ses frères Antoine et Benoît, nous n'avons retrouvé aucuns documents à leurs sujets.

On peut, en résumé, penser que la famille ne soit pas demeurée sur notre habitation ou du moins durant une courte période.

Généalogie Nitos

Antoinette ca 1814 – 31/1/1859 (*hospice du camp St denis*) & xxx

- Jean Louis Euloge ca 1842 – 16/3/1876 (*Mana*) & 4/12/1862 (*Cayenne*) Rose Anna **Privat** 27/2/1842 (*Cayenne*) – 10/12/1863 (*Cayenne*)
- Antoine ca 1846 - ?
- Benoît 16/3/1849 (*La Phillipine*) - ?

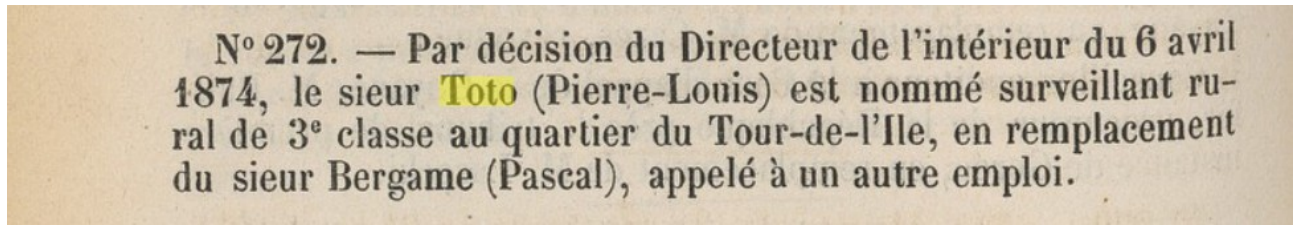
• La famille NAROSIE

Elle se compose de la mère Rose et de son fils Pierre Louis.

Rose se marie en 1850 avec Jean Pierre Toto, nouveau travailleur installé sur *la Phillipine*.

En 1853, le couple travaille sur l'habitation voisine de Lamothe où Rose décède en 1860.

Leur fils, Pierre Louis en couple avec Christine Albi a une fille Gertrude en 1865 sur l'habitation *les deux sœurs*. En 1874, il devient surveillant rural de la commune du Tour de l'Ile, propriétaire de l'habitation *Sainte Gertrude*.



N° 272. — Par décision du Directeur de l'intérieur du 6 avril 1874, le sieur **Toto** (Pierre-Louis) est nommé surveillant rural de 3^e classe au quartier du Tour-de-l'Ile, en remplacement du sieur Bergame (Pascal), appelé à un autre emploi.

(Gallica, Journal officiel de la Guyane de 1874)

En 1908 et 1912, il participe aux élections du conseil municipal de Matoury sans y être élu. Il décède à Cayenne en 1923.

Généalogie Narosie-Toto

Rose ca 1811 – 6/10/1860 (**Lamothe**) & 4/4/1850 (**Tour de l’Ile**) Jean Pierre **Toto** ca 1804 - 11/12/1876 (**Macrabo**)

- Pierre Louis ca 1844 – 2/12/1923 (**Cayenne**) - & 5/10/1901 (**Matoury**) Christine **Alby** ca 1849 - ?
 - Gertrude 16/11/1865 (**les deux sœurs**) – après 1914

En ce qui concerne les célibataires de notre habitation, leurs destins se révèlent très disparates.

Seul, Frédéric Rika demeure sur place et y décède en 1863 soit quinze années après la fin de l’esclavage.

Concernant les femmes célibataires ou non mariées, nous avons :

- Anasthasie Mipa est habitante de Kaw en 1855. Par la suite, ses enfant y naissent dont le quatrième et dernier en 1867.
- Martine Nimaréeée décède en 1866 sur la Comté où elle demeure.
- Marie Thérèse Pitre est, en 1850, domestique à Cayenne puis matelassière lors de la naissance de son deuxième enfant à Cayenne en 1854.
- Marie Jenny Zorina décède en 1857 sur l’habitation sucrière de *Mondélice* à l’Ile de Cayenne.

Aucunes de ces femmes ne sont demeurées vivre au Tour de l’Ile. Par ailleurs, elles ne se sont pas mariées.

Pour les hommes célibataires, nous avons :

- Pierre Nipo est cultivateur à l’Ile de Cayenne lors de son décès en 1860.
- Théophile Péo est devenu propriétaire de son habitation dite *la Charité* au Tour de l’Ile. Il y habite en 1868 mais lors de son décès en 1870 à Cayenne, il demeure, comme célibataire, à Roura.
- Auguste Tugau décède en 1854 comme cultivateur sur l’habitation *la Désirée* à Roura.

Ces hommes sont restés à priori célibataires. Un seul est devenu propriétaire de son habitation.

2-3 Les nouveaux travailleurs après 1848

La plupart des anciens esclaves sont partis de notre habitation *la Philippine* remplacés en partie par des nouveaux travailleurs en provenance principalement des habitations voisines. Nous avons ainsi, venus de l'habitation *la Joséphine* à Trillet.

- **Alexandrine Sablière** y donne naissance à son fils Alexandre en 1850, ensuite elle rejoint l'habitation *Tigamy*.
- **Reine ou Ursule Boucari** y donne naissance à son fils Hubert en 1850 puis elle décède sur l'habitation voisine *l'Occasion* en 1857.
- **Joséphine Trochimara et sa famille.** Charles Joseph, le fils de Joséphine y naît en 1852. Ensuite, la famille rejoint l'habitation *Tigamy*.
- **Anna Calbaro** y décède comme cultivatrice en 1864 à l'âge de 17 ans.

Le maintien de l'activité agricole se confirme par l'existence d'un fermier et le recrutement de travailleurs d'origines Indienne.

En 1855, Jean Joseph Pain signe⁶ un bail de fermage d'une durée de deux années pour son habitation *la Philippine* avec Charles René Marigard.

« René Marigard dirigera les travaux de cette habitation et aura soin des maisons, cases et usines en bon père de famille.

Il fera tous ses efforts pour avoir des travailleurs en aussi grand nombre que possible, mais les engagements seront contractés au nom de M. Pain.[...]

M. René Marigard habitera avec sa famille la maison à maître.⁷ »

Nous retrouvons cette information sur les registres d'état civil avec le nom de Marigard comme fermier de l'habitation en 1857 et 1860. Le bail de fermage a sans doute été reconduit après 1857. Par ailleurs, on y note également les décès de deux travailleurs Indiens immigrés en 1861 et 1862 recrutés dans le cadre du bail.

Les habitants suivants: Colva, Moucha, Magellan, Melit, Toto, Garus, Gongognon, Aron, Lipos sont également demeurés sur notre habitation dont la dernière mention à l'état civil date de 1873 avec la naissance d'Albert Aubrot. Sa mère travaille alors à Cayenne

3. Le terrain, les bâtiments, les productions agricoles

3-1 Le terrain

⁶ AT Guyane, acte notarié 108 du 10 mars 1855, notaire Déchamp.

⁷ Ibid.

Christian Lamendin – 5 décembre 2023 - Habitation *la Philippine*

Le 2 novembre 1804 (11 brumaire an 13) Jean Joseph Pain obtient la concession d'un terrain sur la rive gauche du Mahury dépendant des anciens terrains à Lamothe-Aigon.

« [...] qui le sépare de celui de Monsieur Noleau, et de l'autre par un terrain non concédé, le tout détaillé dans le procès verbal d'arpentage du 11 brumaire an 13 par le dit Sr Prévost.

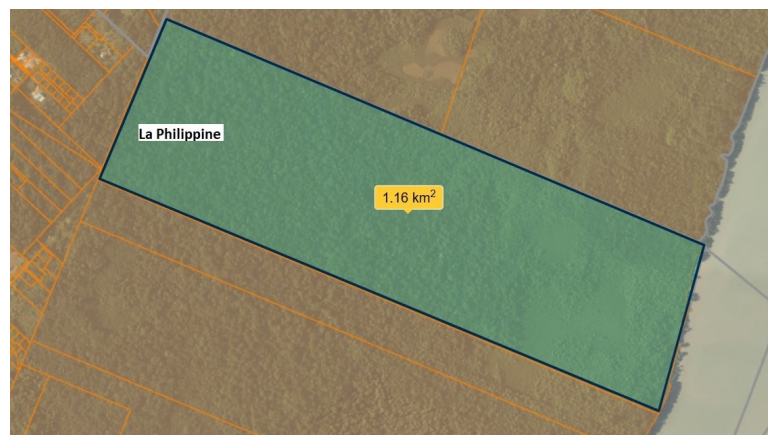
[...] Un terrain de six cents pas de face sur deux mille de profondeur, à prendre sur le terrain dit Lamothe [...]

Cayenne le 21 frimaire an 13 de la République. ⁸»

Le terrain mesure approximativement 600 mètres de façade sur le Mahury sur une profondeur de 2000 mètres. En amont, il est mitoyen avec celui d'Antoine Noleau († 1817), future habitation à Ursleur puis à Mathurin, et celui concédé en 1805 à Louis Devante, future habitation à Logois.

Le cadastre de 2023 reprend ces éléments et nous indique une parcelle numérotée AS 0007 d'une superficie de 1,16 km² à Dominique Pain.

(Géoportail, cadastre 2023)



(Siredey, 1832)

n°66 : Ursleur

n°64 : Logois

n° 65 : Pain

8 AT Guyane, 3P1.

Christian Lamendin – 5 décembre 2023 - Habitation la Philippine

Comme on peut le voir sur cette carte de Siredey (n° 65), un premier ensemble de bâtiments se situe au niveau d'un ancien chemin reliant Stoupan à la Levée et un second sur une élévation de terrain en bordure du Mahury.

Un plan, aujourd'hui abîmé, réalisé en 1838 décrit en partie notre habitation et reprend les informations de Siredey à savoir la forme rectangulaire du terrain, la traversée de celui-ci par un chemin et les deux sites avec ses bâtiments.



Christian Lamendin – 5 décembre 2023 - Habitation *la Philippine*

La limite de terrain avec celui de Noleau passe par les bornes n°1 à n°11 et traverse un îlet de terre haute, commun entre les deux propriétaires, limité par les bornes n°9 et 10.

Entre les bornes 1 et 2, nous avons, sur le plan, la représentation d'un filon de dolérite débutant à Paramana et finissant à proximité de l'habitation *la Joséphine* à Trillet.

Des canaux de drainage sont visibles sur la partie de terrain comprise entre le filon de dolérite et le Mahury.

3-2 Les bâtiments

Trois ensembles de bâtiments sont représentés sur notre plan :

- Ceux de l'îlet proche du Mahury
- Ceux en dessous et sur le filon rocheux
- Ceux compris entre le chemin et le filon rocheux

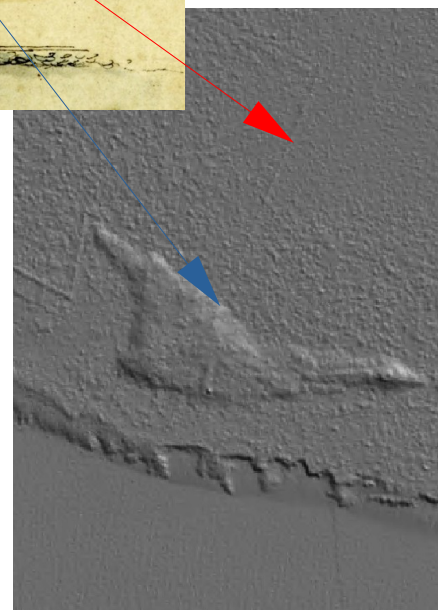
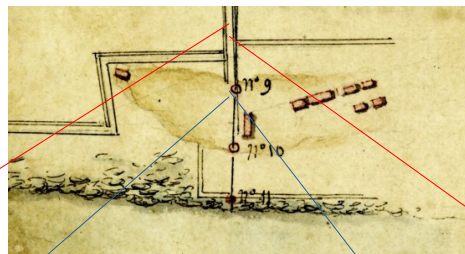
Une reconnaissance sur le terrain en octobre 2023 a permis de reconnaître et confirmer ces trois ensembles que nous allons essayer de détailler dans la mesure du possible.

3-2-1 Les bâtiments de l'îlet

Nous avons :



Géoportail, 2023
Pointe Logoa⁹



Lidar 2015

⁹ En réalité, le toponyme de l'IGN est erroné, il s'agit de Logois, ancien habitant voisin de Pain.

Christian Lamendin – 5 décembre 2023 - Habitation *la Phillipine*

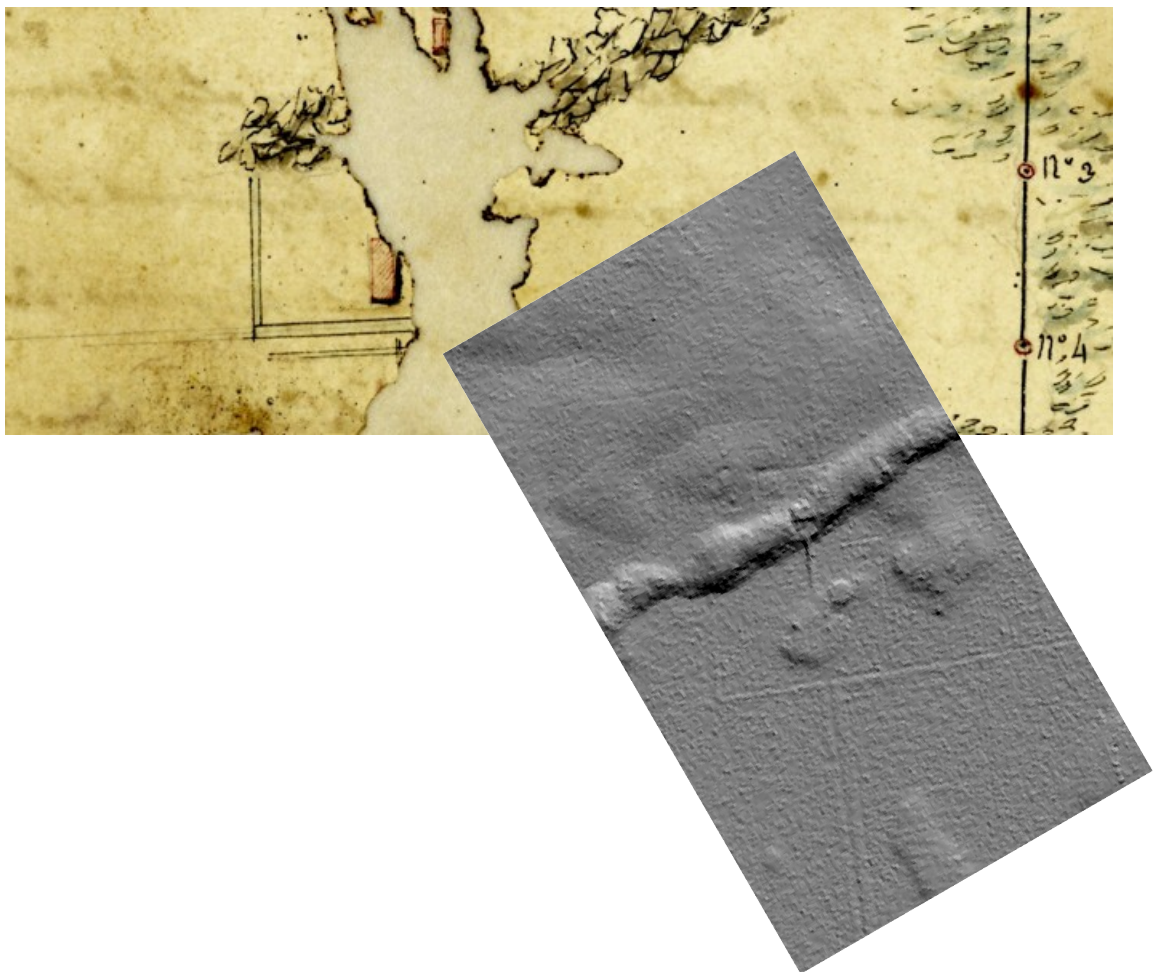
La représentation de l'îlet sur le plan de 1838 est bien identifiable au résultat du Lidar. L'arrivée du canal de drainage au niveau de la borne n°9 est bien visible aussi bien sur le Lidar que sur le relevé de l'IGN. Le degré de précision du Lidar ne permet pas de mettre en évidence les anciens bâtiments.

La reconnaissance du site en octobre 2023 a révélé, après la traversée d'une zone de terrain à la végétation très épineuse (bambous, palmiers), un îlet recouvert de très nombreux blocs rocheux et de majestueuses touffes de bambous.

C'est la partie amont de cet îlet qui appartient à notre habitation. Nous n'y avons pas trouvé la trace du bâtiment représenté sur le plan ni les bornes n° 9 et 10 limitant les deux propriétés.

Nous reviendrons sur la partie aval de l'îlet dans l'étude de l'habitation à Logois. Des vestiges d'un four et de bouteilles attestent bien de l'occupation humaine de ce lieu.

3-2-2 Les bâtiments en dessous et sur le filon rocheux



Christian Lamendin – 5 décembre 2023 - Habitation *la Phillipine*

Au niveau du filon rocheux, une partie du plan est endommagée et ne permet pas de représenter la totalité des bâtiments ou terrassements repérés sur le terrain. Ils sont au nombre de trois :

- La maison de maître avec sa terrasse
- Une élévation ceinturée par un soubassement de moellons
- Une seconde élévation avec des fours

La maison de maître

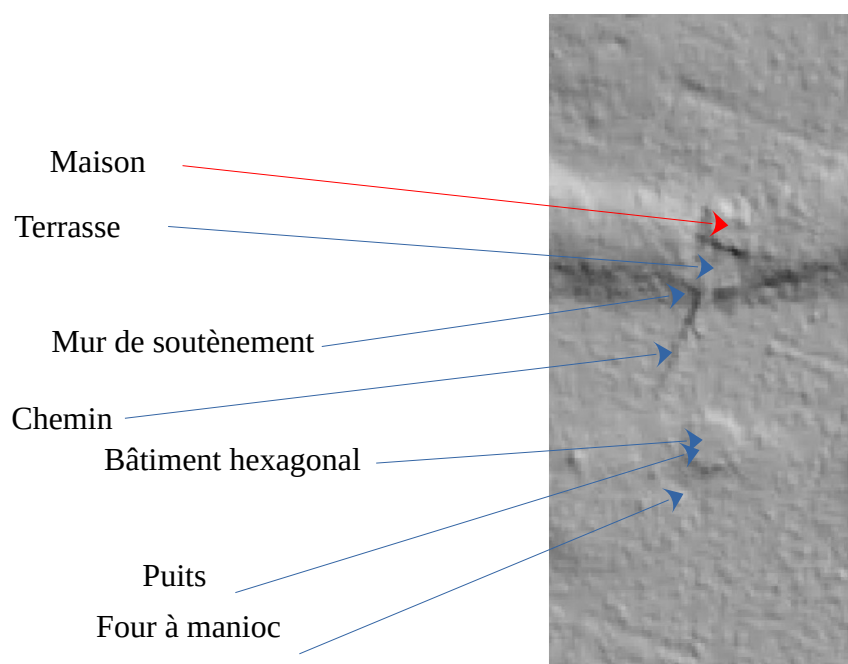
Elle est édiflée sur le sommet du filon rocheux, nivelé alors pour la construire. Un passage bien marqué sur la partie gauche de la maison existe et permettait de rejoindre les case à esclaves en supposant que la face avant de la maison soit celle qui donne sur le Mahury.

Le bâtiment mesure environ 22 mètres sur 15 mètres, construit sur un sous bassement de moellons taillés dans les blocs de dolérite présents sur le site et d'une hauteur d'environ 0,50 mètres sur le devant et d'une hauteur plus importante sur l'arrière.

Deux escaliers en pierres situés sur le devant et l'arrière mènent à cette plate forme. Sur celle ci se distingue des alignement de pierres qui pourraient délimiter une galerie extérieure ou des cloisons intérieures.

L'escalier frontal mène sur une terrasse d'environ 20 mètres de largeur soutenue par un muret de moellons de dolérite. Dans son prolongement, un chemin pavé d'environ 50 mètres de longueur rejoint en contre bas un îlet de terre ferme. Ce chemin est surélevé au moyen d'un muret de pierres afin de traverser une zone inondable constituée de palmiers pinot actuellement.

A son extrémité se trouve un noyer du Brésil ou Touca avec à proximité nos deux autres bâtiments.



Angle gauche de la maison



Escalier sur le devant et soubassement de la maison



Soubassement du chemin

L'élévation ceinturée par un soubassement de moellons

Ce bâtiment de forme hexagonale est délimité par un soubassement de moellons (0,80 mètre de hauteur). Chacun des côtés mesure environ 7 mètres. A sa surface aucun vestige n'est visible. Sur la face donnant sur le second bâtiment distant de 5 mètres, existe à priori un puits.

La seconde élévation avec les fours et les rouleaux

Ce second bâtiment rectangulaire mesurant environ 18 mètres sur 8 mètres est celui représenté sur le plan. Il se situe sur une îlet de terre ferme, surélevé par un petit soubassement en moellons.

Christian Lamendin – 5 décembre 2023 - Habitation *la Philippine*

A sa surface, on trouve des amas de briques dont un four circulaire (diamètre intérieur : 0,72 mètre) encore bien visible utilisé sans doute pour la préparation du couac.

Four en briques



A 6 mètres du four se trouve deux rouleaux métalliques avec leurs axes d'une longueur de 0,54 m, d'un diamètre extérieur de 0,43 m et d'un diamètre intérieur de 0,32 m. L'axe est composé d'une partie cylindrique et d'une partie de section carrée. Une des extrémités du rouleau est biseautée. Ils appartiennent sans doute à un ancien moulin à sucre. En effet, nous avons en 1822 la culture de trois quarrés de cannes à sucre.





Rouleau métallique

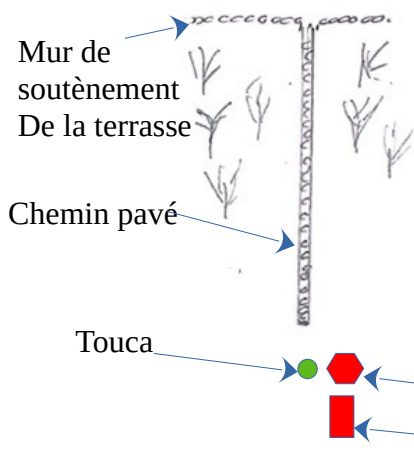
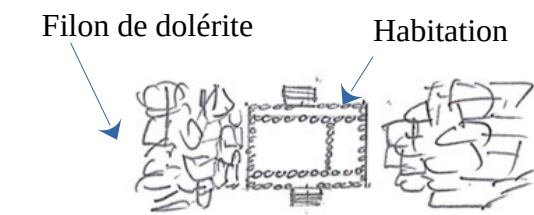


Schéma à l'échelle de l'habitation *la Phillipine*

3-2-3 Les bâtiments au dessus du filon rocheux

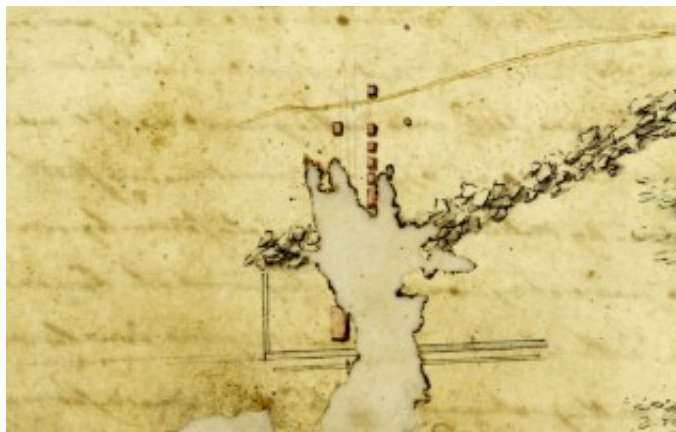
On trouve deux ensembles composés d'une chaudière métallique associée à une structure en briques et les vestiges mobiliers des anciennes case à esclaves.

La chaudière

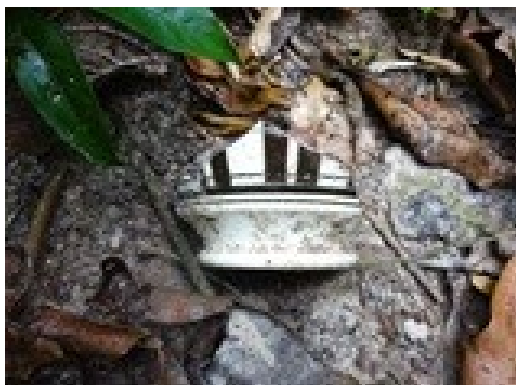
Elle se trouve à 20 mètres en arrière de la maison. Elle possède un rebord aplati et deux tenons. Un possible four en briques se trouve à sa proximité immédiate. On pourrait donc se trouver en présence de l'ancienne chaudière à sucre de la sucrerie avec sa possible reconversion pour la production de rocou.



Les cases à esclaves



Celles ci se situent alignées à l’arrière de la maison. Le terrain y est plat et non marécageux. Aucune structures en pierres n’ont été aperçues mais trois emplacements bien distincts comportent des vestiges mobiliers.



« PORCELAINE OPAQUE
ANGLAISE D. JOHNSTON
J
VIEILLARD
& Cie
BORDEAUX »





**« BORDEAUX POTERIE
J.VIEILLARD & Cie PORCELAINES
D.JOHNSTON GRES »**

Ces deux marques sur le fond des bols proviennent d'une manufacture de faïencerie installée à Bordeaux. Nous avons en premier la manufacture David Johnston jusqu'en 1845 puis Jules Vieillard en prend la direction jusqu'à sa mort en 1868. Elle ferme en 1895 gérée alors par les fils de Vieillard.

A ces tessons de vaisselle se trouve associées des bouteilles en verre. On y trouve aussi bien des bouteilles soufflées manuellement avec ses traces de pontil que des bouteilles fabriquées plus industriellement à l'aide de moules mécaniques. Rappelons nous que la période d'occupation du site se situe entre 1804 et 1870 soit environ durant soixante dix années.



Dans le secteur des anciennes cases à esclaves se trouve un autre touca ainsi qu'un arbuste souvent présent sur les anciennes habitations , le couachi ou quinine Cayenne (*Quassia amara*)



Fruit du touca dans lequel se trouve les graines comestibles.

Bertholletia excelsa est le nom scientifique du **touca** ou **noyer du Brésil**.

Couachi



3-3 Les productions agricoles

Faute d'inventaire spécifique à notre habitation, les seules indications que nous avons sont les inventaires des habitations de 1822, de 1832 et de 1861.

En 1822 :

- 49 esclaves, 3 quarrés de cannes à sucre, 3 quarrés de manioc, 1600 girofliers, 12 1/4 quarrés cultivés

En 1832 :

- 41 esclaves, girofle

En 1861 :

- L'habitation est absente du recensement.

Notre habitation était relativement importante et se consacrait principalement à la production de clous de girofle. Dans le bail de fermage, on indique des usines sans plus de précisions. Que désignait donc ce terme «usines» ? Sur le terrain, aucun séchoir à girofle n'a été localisé et la trace d'une sucrerie se limite à l'existence des deux rouleaux du moulin à sucre.

Il est donc possible que l'éventuel séchoir ne se situe pas à proximité de la maison.

Des cultures de cannes à sucre existent en 1822 mais disparaissent en 1832 avec sans doute un début un peu après la création de l'habitation en 1804. La faible superficie plantée en cannes à sucre et la découverte d'une seule chaudière expliquent sans doute une taille modique pour notre sucrerie.

Conclusion

L'existence de notre habitation *la Phillipine* débute en 1804 et s'achève dans les années 1870, propriété continue de la famille Jean Joseph Pain. Avec un total de 49 esclaves en 1822, elle se situe dans le premier tiers des habitations du Tour de l'Île vis à vis du nombre d'esclaves. Sa production agricole est alors orientée vers les cultures des cannes à sucre et des girofliers sur des terres basses asséchées au moyen de canaux de drainage.

La case hexagonale, la chaudière métallique, les rouleaux en fonte avec leurs axes et les cultures des cannes à sucre accréditent l'existence d'une sucrerie pouvant dater vers 1804 et disparaître avant 1832¹⁰. Mais où se trouvait le four ou les fours ? Pourquoi deux rouleaux

¹⁰ Le recensement ne site pas de production de sucre.

Christian Lamendin – 5 décembre 2023 - Habitation *la Philippine*

au lieu des trois habituels ? Des recherches sur le terrain apporteraient sans doute ces réponses.

Le quartier à esclaves identifié sur le terrain avec ses vestiges mobiliers est un témoignage de cette transition historique d'après 1848.

Notre habitation s'insère pleinement dans le patrimoine historique du chemin qui reliait la Levée à Stoupan. Cet ancien chemin longe le filon rocheux dans un terrain plat et boisé. Il mériterait sans doute une attention particulière afin de le faire découvrir à tous.

Table des matières

1. La situation géographique	page 1
2. Les habitants	page 2
2-1 Le propriétaire, Jean Joseph Pain	page 2
2-2 Les devenirs des anciens esclaves après 1848	page 4
2-3 Les nouveaux travailleurs après 1848	page 8
3. Le terrain, les bâtiments, les productions agricoles	page 8
3-1 Le terrain	page 8
3-2 Les bâtiments	page 11
3-2-1 Les bâtiments de l'îlet	page 11
3-2-2 Les bâtiments en dessous et sur le filon rocheux	page 12
3-2-3 Les bâtiments au dessus du filon rocheux	page 17
3-3 Les productions agricoles	page 21
Conclusion	page 21